

Prologue.

Les Ulis, le 21 juillet 2015

Convocation prochaine d'une Assemblée Générale d'O2i pour finaliser la mise en place de la nouvelle gouvernance unanimentement approuvée par ses actionnaires

Suite à la réalisation d'un apport par Financière Olano, Prologue détient désormais 39% du Capital d'O2i

Convocation prochaine d'une Assemblée Générale d'O2i

Lors de l'Assemblée Générale d'O2i réunie le 29 juin 2015, M. Jean-Thomas Olano a exposé en détails aux actionnaires présents le projet de prise de contrôle amicale qui se traduisait par la nomination des 2 administrateurs proposés par Prologue.

Cette évolution de la gouvernance comprenait également la nomination immédiate suite à cette Assemblée Générale de M. Georges Seban à la Présidence du Conseil d'administration d'O2i, M. Jean-Thomas Olano demeurant au poste de Directeur Général.

A la fin de cet exposé, les actionnaires ont choisi de plébisciter cette évolution de la gouvernance en votant à l'unanimité la nomination des 2 administrateurs proposés par Prologue.

A la suite de cette Assemblée Générale et comme cela avait été annoncé aux actionnaires, les 3 membres du nouveau Conseil d'administration d'O2i se sont réunis le même jour : ils ont pris acte de la démission de M. Jean-Thomas Olano de ses fonctions de Président et ont approuvé la nomination de M. Georges Seban en tant que nouveau Président du Conseil d'administration d'O2i.

Postérieurement à la tenue de cette réunion du Conseil d'administration, ses membres ont constaté que les statuts d'O2i n'avaient pas prévu de dérogation à la limite d'âge légal (65 ans) pour exercer les fonctions de Président du Conseil d'administration.

Aussi, afin de finaliser la mise en place de la nouvelle gouvernance qui a été unanimement approuvée par les actionnaires d'O2i le 29 juin dernier, la tenue d'une seconde Assemblée Générale d'O2i devra avoir lieu au plus tôt pour proposer ce changement statutaire.

Détention par Prologue de 39% du Capital d'O2i

A la suite de la signature d'un traité d'apport par Financière Olano portant sur 10% du capital d'O2i, le groupe Prologue détient désormais 39% du capital d'O2i.

Prologue.

A propos de Prologue

Prologue est un groupe international qui produit des solutions et fournit des services (en mode SaaS, PaaS et IaaS) aux entreprises et institutions dans les domaines de

- l'opération et l'intégration de services de télécommunications, de téléphonie VoIP et de Cloud Computing,
- la dématérialisation de transactions et des échanges d'information (EDI, facture fiscale, opérations bancaires, administration, santé, taxes...),
- la gestion des messages et de communications convergentes multimédia (voix, SMS, fax, courriel, image, vidéo ...) et leur
- intégration avec les applications informatiques,
- la technologie innovante liée au Cloud Computing, systèmes d'exploitation et d'accès aux applications à partir de toute sorte de dispositifs fixes ou mobiles,
- l'intégration et le développement d'applications et l'édition de plateformes de développement.

Présent en France, en Espagne, en Pologne, aux Etats-Unis et en Amérique Latine, le Groupe compte aujourd'hui

220 collaborateurs et s'adresse à tous les secteurs d'activité. Les technologies du Groupe sont utilisées par des entreprises prestigieuses en France et à l'étranger comme : Generali, Société Générale, Orange, SFR, LVMH, Vilmorin, Immobilière 3F, MASSA Autopneu, J.C. Decaux, Facom, Telefonica, REALE Assurances, Toyota, Adecco, TINSIA, Interparfums, NEXITY, Jones Lang Lasalle, AENA, ATOS, EMC, Blédina, Siemens, Liebherr Aerospace, Eurocopter, Kone, Uponor, Cadyssa / Bodybel.

www.prologue.fr

Contacts Presse :

Bruno Sanvoisin | Cayen Consulting
06 82 52 62 39 - bruno@sanvoisin.net

Laurent Doumergue | Cayen Consulting
06 11 43 41 76 - laurent@cayenconsulting.fr

Relations Actionnaires :

Sylvie PROST-BOUCLE | Prologue
01 69 29 38 66 – actionnaire@prologue.fr